

Licence professionnelle Services à la personne – Parcours : Ingénierie des services d'aide à domicile

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Les métiers du service à la personne sont en plein développement. Ils se professionnalisent et requièrent des compétences diverses alliant la gestion de projet au droit et à l'éthique. Cette licence professionnelle forme des professionnels des services d'aide à domicile qui accompagnent les publics bénéficiaires dans leur vie quotidienne.

Dans le cadre de cette formation, l'IUT collabore avec le CFA ADAFORSS.

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de disposer de l'ensemble des compétences et des méthodes d'intervention attendues par les structures du secteur en matière d'encadrement intermédiaire et d'accompagnement social et médico-social.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Services à la personne – Parcours : ingénierie des services d'aide à domicile » sont plurielles et diversifiées :

- * Connaître les problématiques du secteur de la santé,
- * Conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat,

- * Maîtriser le cadre juridique et les outils de gestion des structures du secteur,
- * Connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social,
- * Maîtriser les problématiques spécifiques aux personnes accompagnées,
- * Faire preuve de l'éthique et de la déontologie exigées par la relation d'accompagnement.

Programme

ORGANISATION

En collaboration avec le CFA ADAFORSS, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire, principalement sur le site de l'IUT, entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Le rythme de l'alternance est de 1 semaine d'enseignement et de 2 semaines en entreprise.

La formation continue, quant à elle, s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 31 semaines, intégrant 16 semaines de cours et 15 semaines de stage.

En collaboration avec le CFA ADAFORSS, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire, principalement sur le site de l'IUT, entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Le rythme de l'alternance est de 1 semaine d'enseignement et de 2 semaines en entreprise.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

La formation continue, quant à elle, s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 31 semaines, intégrant 16 semaines de cours et 15 semaines de stage.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- * des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- * des études de cas,
- * des mises en situations professionnelles (projets tutorés principalement).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires professionnels et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 15 semaines pour la formation continue

Stages et projets tutorés :

Le stage, de 15 semaines, est obligatoire pour la formation continue, et donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

En formation en apprentissage, les étudiants suivent le rythme de 1 semaine d'enseignement et de 2 semaines en entreprise, et rédigent un rapport de fin de cursus et le présentent lors d'une soutenance.

Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de

partenariats avec une entreprise, une association ou toute autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- * L2 Sciences Humaines et Sociales, Psychologie, Droit, AES...,
- * DUT Carrières Sociales, GEA...,
- * BTS ESF, SP3S...).

Date de début de candidature : 15 févr. 2021

Date de fin de candidature : 28 juin 2021

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

98 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut accéder aux postes suivants :

- * Responsable de secteur d'un service d'aide à domicile,
- * Responsable d'unité de service à la personne,
- * Responsable de service d'un pôle d'action sociale,
- * Coordonnateur d'un service social,
- * Responsable d'unité de vie,
- * Responsable d'association à caractère social,
- * Coordonnateur de service de soins à domicile,
- * Responsable d'association caritative,
- * Responsable d'un secteur de maisons de retraite,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* Responsable d'un secteur d'établissement médico-social.

Contacts

Chef(fe) du département

Marie-Paule Prudhomme
secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Responsable du diplôme

Bernard Dupuy
secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Contact administratif

Secrétariat pédagogique du département
Carrière Sociales
01 76 53 48 02 / 03 / 04
secretariat-cs-iut@parisdescartes.fr

Contact(s) Formation Continue

Service de la formation continue et de
l'alternance
01 76 53 49 75
bernadette.amiaud@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

Niveau d'études visé

BAC +3

Durée

1 an

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale
- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Mirabeau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation